

N° 71

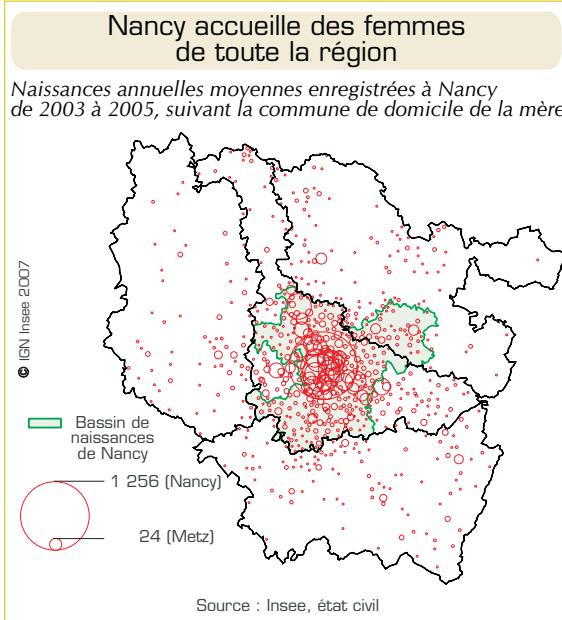
Janvier 2007



## Naissances en Lorraine : un accouchement sur quatre à Nancy

Près de 27 000 enfants voient le jour chaque année en Lorraine. La quasi-totalité de ces naissances ont lieu au sein d'établissements spécialisés et se répartissent en 17 bassins de naissances. Nancy, qui accueille la maternité régionale, enregistre près d'une naissance sur quatre. La distance moyenne parcourue par les Lorraines pour se rendre à la maternité est de 12 kilomètres, mais 10% des parturientes effectuent plus de 28 kilomètres. La distance augmente avec l'âge de la mère et l'élévation de sa situation professionnelle.

**A**u cours de la période 2003-2005, 27 200 bébés sont nés chaque année en Lorraine. Dans 99,4% des cas, les naissances ont eu lieu dans une maternité ou clinique. De ce fait, les communes disposant d'établissements spécialisés enregistrent la quasi-totalité des naissances. Hors de ce schéma, seules 146 des 2 322 communes lorraines non équipées ont vu naître un bébé, résultat d'un accouchement à domicile ou imprévu.



### Deux tiers des naissances à Nancy, Metz, Thionville, Épinal ou Saint-Avold

Nancy est la commune où le nombre d'accouchements est le plus élevé de la région (6 410 naissances annuelles en moyenne sur trois ans, soit 23,6% des naissances enregistrées en Lorraine). Elle est suivie par Metz (5 240). Trois autres communes enregistrent plus de mille naissances chaque année : Thionville (2 660), Épinal (2 270) et Saint-Avold (1 555). Ce sont ainsi 67% des bébés lorrains qui naissent dans seulement cinq communes. Une situation qui se trouve renforcée par la fermeture depuis 1995 de plusieurs services spécialisés à Essey-lès-Nancy et Pont-à-Mousson (54), Bitche, Freyming-Merlebach, Hayange et Woippy (57).

Au niveau départemental, la répartition des naissances est en revanche équilibrée et suit celle de la population lorraine : 44% des parturientes résidaient en Moselle, 34% en Meurthe-et-Moselle, 16% dans les Vosges et 6% en Meuse. Quant au type de communes, celles appartenant à l'espace urbain présentent un léger excédent de naissances par rapport à celle de l'espace rural. Cet état de fait est en grande partie lié à la moindre proportion, dans la population ru-

rale, de femmes en âge d'avoir des enfants. Toutefois, il ne signifie pas que ces dernières ont un moindre désir d'enfanter. Au contraire, le taux de fécondité le plus élevé de la région est celui des Meusiennes, département le plus rural de Lorraine.

## Forte et large attractivité de Nancy

Le rapprochement entre la commune de naissance de l'enfant et la commune de domicile de la mère permet de dessiner des bassins de naissances autour d'une ville "pôle de naissances". La Lorraine en compte 17 mais qui présentent des disparités importantes quant au nombre de naissances enregistrées et à leur pouvoir d'attraction. Divers critères entrent en effet en ligne de

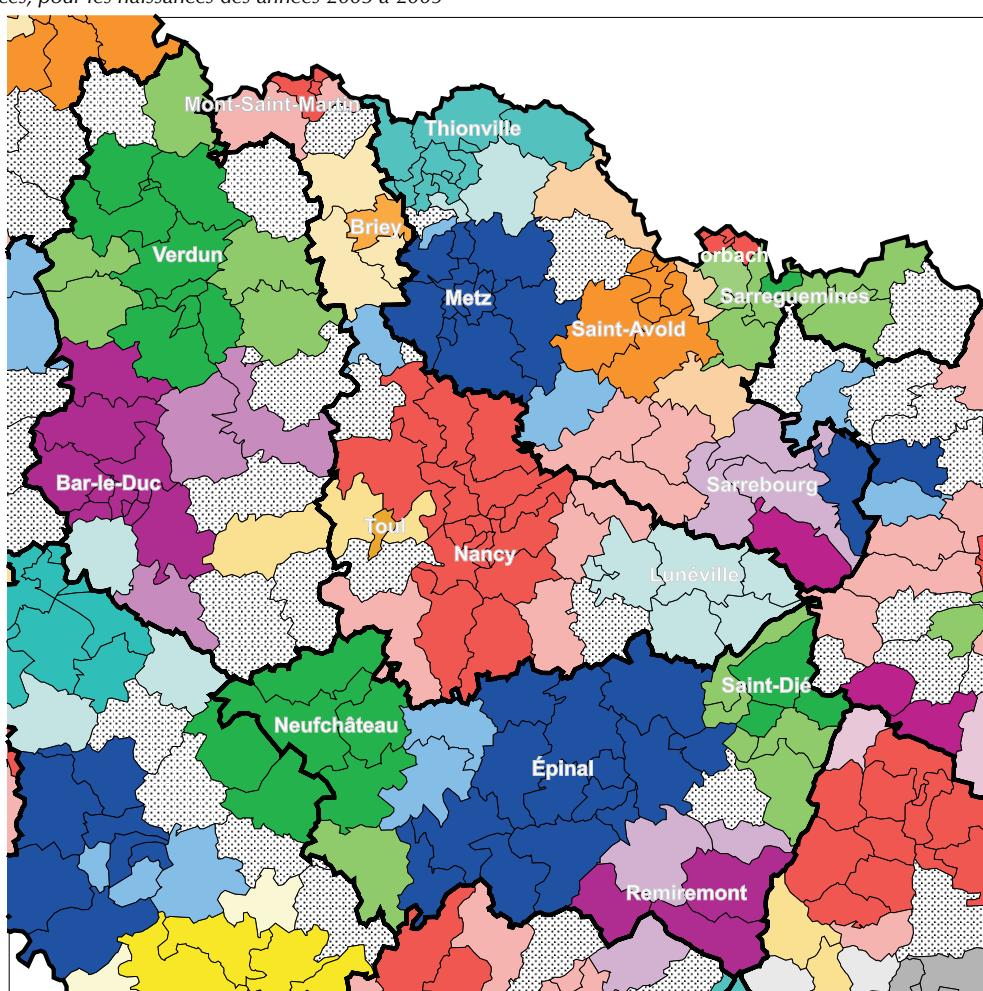
27 000 naissances enregistrées chaque année

Commune de naissance	Nombre de naissances annuelles moyennes de 2003 à 2005	Part des naissances dont la mère est domiciliée hors de Lorraine (%)
Nancy	6 410	2,0
Metz	5 240	1,0
Thionville	2 660	1,2
Épinal	2 270	2,0
Saint-Avold	1 555	1,7
Forbach	990	1,5
Remiremont	910	20,2
Sarreguemines	875	9,6
Briey	875	1,1
Bar-le-Duc	850	10,4
Verdun	845	2,4
Mont-Saint-Martin	750	0,8
Saint-Dié-des-Vosges	725	3,0
Toul	630	1,1
Lunéville	535	1,4
Neufchâteau	530	19,7
Sarrebourg	465	6,8
Autres communes	70	1,5
<b>Total</b>	<b>27 200</b>	<b>3,2</b>

Source : Insee, état civil

## 17 bassins de naissances

Bassins de naissances, pour les naissances des années 2003 à 2005



© IGN Insee 2007

Guide de lecture : chaque canton est rattaché à un «pôle de naissances» (indiqué en blanc sur la carte) dont le bassin est représenté par une couleur et le niveau d'attractivité par l'intensité de celle-ci.  
 - dans les cantons de couleur foncée, 75% ou plus des parturientes se sont rendues dans le «pôle de naissances» correspondant.  
 - dans les cantons de couleur claire, 50% à 75% des parturientes se sont rendues dans le «pôle de naissances» correspondant.  
 - dans les cantons en gris pointillé, les parturientes sont partagées entre plusieurs «pôles de naissances» mais aucun n'en a attiré plus de 50%.

Source : Insee, état civil

compte pour le choix du lieu de l'accouchement : la proximité du domicile, mais aussi la qualité des équipements, le caractère public ou privé de l'établissement d'accueil, la réputation des médecins, etc.

Le bassin nancéien est un des plus étendus et comptabilise le plus de naissances (à lui seul près d'une sur quatre dans la région). S'il s'impose logiquement pour les parturientes résidant dans l'arrondissement de Nancy, il séduit également plus d'une jeune mère sur deux dans les arrondissements voisins de Lunéville et Toul qui disposent pourtant de leur propre maternité (cantons d'Arracourt, de Bayon et Lunéville-Nord d'une part ; cantons de Domèvre-en-Haye et Colombey-les-Belles d'autre part). Son influence s'exerce également en Moselle dans l'arrondissement de Château-Salins (cantons de Château-Salins, Dieuze et Vic-sur-Seille).

Ailleurs dans la région, deux autres bassins de naissances ont un rayonnement aussi étendu : Épinal et Verdun, qui présentent la particularité de constituer les seuls lieux dotés de maternité au centre d'un vaste espace encore largement rural. Toutefois, leur attraction ne dépasse pas les limites de leur département respectif.

À l'inverse, Lunéville n'est choisie comme lieu d'accouchement que par 51% des femmes résidant dans son arrondissement. La cité cavalière est même, parmi les communes de Lorraine équipées d'une maternité, celle qui attire le moins ses propres habitantes : seulement 68% des Lunévoises y accourent (contre 92% en moyenne pour les 16 autres communes considérées).

Enfin, dans certains cantons, le choix des parturientes est moins net et reste partagé entre plusieurs "pôles de naissances". Les femmes du canton de Moyeuvre-Grande sont ainsi au carrefour des bassins de Metz (choisi par 46% d'entre elles), de Briey (29%) et de Thionville (23%) ; celles de Gerbéviller sont attirées pour moitié par Lunéville

et pour moitié par Nancy ; celles de Commercy se tournent vers Toul (41%), Bar-le-Duc (32%) et Nancy (24%) ; celles de Vaucouleurs accourent à Toul (47%), Nancy (27%) ou Neufchâteau (24%), etc.

## Neufchâteau et Remiremont attractifs pour les régions voisines

Dans les cantons lorrains situés aux franges de la région, l'attraction de certains bassins se joue des frontières régionales.

Ainsi, à Neufchâteau, dans 19% des cas, la jeune mère vient de Haute-Marne. Pour les femmes des cantons de Bourmont et de Saint-Blin (52), la cité néocastrienne est choisie comme lieu d'accouchement dans 83% et 78% des cas, loin devant Chaumont.

La même attraction se retrouve à Remiremont, où une mère sur cinq vient de la Haute-Saône, et à Bar-le-Duc, où une mère sur dix vient de la Marne ou de la Haute-Marne.

On enregistre par ailleurs en Lorraine en moyenne chaque année, une soixantaine de naissances de bébés dont la mère réside à l'étranger. Mais dans

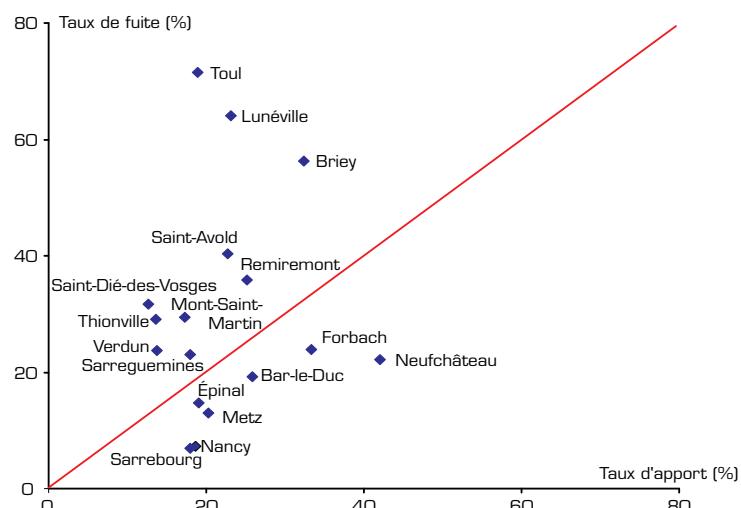
trois cas sur quatre, elle est de nationalité française. À Thionville, ce phénomène représente 1% des naissances, ailleurs il est encore moins significatif. En trois ans, 112 Allemandes, 172 Belges et 22 Luxembourgeoises ont accouché en Lorraine, qu'elles y résident ou non.

Au total, ce sont en moyenne chaque année 860 naissances enregistrées en Lorraine (soit 3,2%) qui correspondent à celles d'enfants dont la mère est domiciliée hors de la région.

Dans l'autre sens, en moyenne 900 mères lorraines (soit 3,3%) accourent chaque année hors de la région. Il en va ainsi pour 40% de celles résidant dans le canton de Stenay qui se rendent à Sedan (08) contre 46% qui vont à Verdun ; de 31% et 52% de celles des cantons de Montiers-sur-Saulx et d'Ancerville qui choisissent Saint-Dizier (52) ; de celles des cantons de Fénétrange et surtout de Phalsbourg dont 32% et 75% se rendent à Saverne (67) ; et de celles du canton de Bitche dont 34% optent pour Haguenau et 24% pour Ingwiller (67), contre seulement 26% pour Sarreguemines.

### Briey, Lunéville et Toul, bassins les plus déficitaires

Taux d'apport et taux de fuite de chaque bassin de naissances pour les naissances des années 2003 à 2005



Le taux d'apport est obtenu en rapportant le nombre de naissances enregistrées dans le «pôle de naissances» mais non domiciliées dans le bassin, au total des naissances enregistrées dans le «pôle de naissances». Le taux de fuite est obtenu en rapportant le nombre de naissances domiciliées dans le bassin mais enregistrées hors du «pôle de naissances» au total des naissances domiciliées dans le bassin. Il est élevé pour les bassins enregistrant peu de naissances.

Source : Insee, état civil

## **Des mères cadres plus mobiles**

L'âge à l'accouchement et la catégorie socioprofessionnelle influent sur la distance domicile-maternité.

Si elle a moins de 30 ans, la jeune mère lorraine parcourt en moyenne 12 km ; entre 30 et 35 ans, 13 km ; au-delà de 35 ans, âge où les grossesses à risque augmentent, 14 km. Dans ce dernier cas, et s'il s'agit du premier bébé, Nancy accueille alors presque un tiers de ces parturientes (contre seulement un quart de l'ensemble des naissances).

Hormis pour les bassins d'Épinal, Metz et Nancy, le second facteur déterminant de la mobilité des parturientes est leur situation professionnelle. Un tiers des mères cadres ou professions intermédiaires quittent leur bassin de rattachement, contre seulement un quart des employées et ouvrières du même âge.

Cette mobilité liée à l'âge et à la catégorie socioprofessionnelle marque particulièrement les bassins toulois et lunéillois, mais aussi déodatiens et romarimontain.

## **Savoir plus :**

- Une femme accouche en moyenne à 14 kilomètres de son domicile - Insee Première n° 903 - juin 2003

Site internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie

Insee

**Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques**

**Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

**COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

**RESPONSABLE ÉDITORIAL ET  
RELATIONS MÉDIAS**

Jacqueline FINEL

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Agnès VERDIN

**SECRÉTARIAT DE FABRICATION**

**MISE EN PAGE - COMPOSITION**

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2007

## **Une femme sur cinq accouche hors de son bassin de rattachement**

Au-delà des échanges interrégionaux liés à la proximité géographique des centres d'accouchement, les Lorraines sont 81% à accoucher dans leur bassin de rattachement. Mais les maternités de la région accueillent aussi 19% de mères venant de communes situées à l'extérieur de leur bassin.

L'importance que peuvent prendre ces phénomènes d'échanges entre bassins, est mesurée à l'aide de deux indicateurs : le taux d'apport et le taux de fuite.

Trois types de bassins dessinent ainsi le territoire lorrain.

Le premier groupe (62% des naissances enregistrées dans la région) est constitué avant tout de grands bassins excédentaires (taux d'apport supérieur au taux de fuite). Il concerne les bassins de Bar-le-Duc, Épinal, Forbach, Metz, Nancy, Neufchâteau et Sarrebourg. Ici, 19% des naissances sont le fait de mamans domiciliées à l'extérieur des limites géographiques du bassin, alors que seulement 10% des femmes qui y résident, accouchent hors de leur pôle de rattachement.

Le deuxième groupe (32% des naissances enregistrées dans la région) est formé par les bassins de Mont-Saint-Martin, Remiremont, Saint-Avold, Saint-Dié, Sarreguemines, Thionville et Verdun. Un taux de fuite systématiquement supérieur au taux d'apport les caractérise. Ainsi dans le bassin de Saint-Avold, ce sont quatre femmes sur dix qui sortent de la zone. Elles se rendent surtout à Forbach et à Metz. Le même phénomène est à l'œuvre dans le bassin de Remiremont où l'attraction d'Épinal entraîne un taux de fuite de 36%.

Enfin, le troisième groupe (6% des naissances enregistrées dans la région) est formé par les trois bassins restants : Briey, Lunéville et Toul où le taux de fuite est très important. 39 % des femmes de ces bassins partent accoucher à Metz ou à Nancy.

## **12 kilomètres en moyenne pour aller accoucher**

Sur la période 2003-2005, les Lorraines ont parcouru en moyenne 12 kilomètres entre leur domicile et la maternité. La moitié d'entre elles ont accouché à moins de 9 kilomètres mais 10% ont effectué plus de 28 kilomètres. Dix ans plus tôt elles parcouraient en moyenne 10 kilomètres, la moitié accouchaient à moins de 7 kilomètres et les 10% les plus éloignées effectuaient plus de 25 kilomètres.

Cette augmentation des déplacements trouve son explication dans plusieurs facteurs. En dix ans, le nombre de communes équipées de maternité a diminué. La répartition de la population sur le territoire n'est plus identique. Enfin, les femmes sont plus mobiles vers les établissements qui ne sont pas les plus proches, que ce soit par choix ou par orientation du personnel médical.

Les bassins de naissances les plus étendus ont logiquement les distances moyennes d'accès au "pôle de naissances" les plus élevées : 14 kilomètres pour aller enfanter à Épinal, 13 kilomètres pour Verdun, et 12 kilomètres pour Bar-le-Duc, Neufchâteau ou Remiremont. Toutefois, si le bassin est étendu mais que son centre est composé d'une zone urbaine densément peuplée, la distance diminue. Ainsi, le bassin de Metz, de taille comparable à celui de Verdun, a une distance moyenne inférieure de moitié.

Enfin, on ne parcourt en moyenne que 2 kilomètres dans le petit bassin de Forbach.

■ Jean-Philippe THANRY